

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	2022	2021
Chiffre d'affaires	120 729	109 422
Autres produits d'exploitation	24 519	2 555
Achats consommés	(115 501)	(88 123)
Charges de personnel	(10 896)	(7 454)
Autres charges d'exploitation	(8 223)	(4 752)
Impôts et taxes	(517)	(490)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(697)	(2 521)
Opérations en commun		
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	9 413	8 637
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	9 413	8 637
Charges et produits financiers	(199)	16
Charges et produits exceptionnels	(29)	(57)
Impôts sur les résultats	(2 351)	(2 516)
Résultat net des entreprises intégrées	6 835	6 081
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 835	6 081
Intérêts minoritaires	(63)	(123)
Résultat net (part du groupe)	6 899	6 204
Résultat net (Part du groupe)	6 899	6 204
Contrôle	(0)	0
Résultat par action	10,14	7,46
Résultat dilué par action	10,14	7,46

APRC GROUP

SAS au capital de 680.120 €
Siège social : 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON

502 830 474 RCS LYON

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chers Associés,

Nous avons établi le présent rapport conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité et des résultats du groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les comptes consolidés sont arrêtés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, savoir selon le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020, publié au JO le 31/12/2020.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport sur les comptes consolidés toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Vous trouverez dans l'annexe des comptes consolidés toutes les explications complémentaires.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS - PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre 2022, à l'exception de SILSA qui clôture ses comptes au 30 septembre.

Libellé	Adresse	Siret	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ALBERT 1	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	893 714 162 00011	IG	100,00	100,00
ALBERT 3	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	893 714 196 00019	IG	100,00	100,00
ALBERT 4	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	893 714 246 00012	IG	100,00	100,00
APRC GROUP	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	502 830 474 00024	IG	100,00	100,00
APRC REAL ESTATE	Via Torino, 146 10032 BRANDIZZO	12 667 130 011	IG	60,00	
APRC SASU	63 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	488 345 638 00024	IG	100,00	100,00
CALQUERIE SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	912 344 843 00020	IG	100,00	
CHOCHO SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	912 635 406 00024	IG	100,00	
CIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12 587 360 012	IG	100,00	
FKAIR	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	902 213 941 00013	IG	90,00	90,00
HNL Retail	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	883 650 376 00014	IG	36,00	36,00
KSI	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	798 683 900 00020	IG	60,00	60,00
KSI ITALIE	Viale Luca Gaurico, 9, 00143 Roma RM, Italie	12 244 920 018	IG	100,00	100,00
GIE Log'Air	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	917 945 081 00011	IG	83,33	
MEME SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	921 899 993 00015	IG	100,00	
MIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12 587 310 017	IG	100,00	
PLV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	808 832 513 00028	IG	60,00	60,00
ROUBLAI SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	912 181 252 00020	IG	100,00	
SAUVAGE SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	908 495 872 00024	IG	100,00	
SILSA	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	833 893 431 00019	IG	30,60	30,60
SL33	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	851 964 171 00017	IG	30,00	30,00
VDN	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	893 680 421 00011	IG	100,00	100,00

Nous précisons également qu'au cours de l'exercice, la société a cédé sa participation de 250 € détenue dans la société HYDROLOGIS ainsi que sa participation de 45 000 € détenue dans la société 6EME SENS UNIK.

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs :

Sociétés non consolidées	% Contrôle
SNTR Logistics	49%
Media Sport Promotion	7%
Hydrologis	25%

La société par actions SPA SNTR Logistics

Cette société a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ». Cette société a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2015 en raison de non-obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés.

En outre, la constitution des nouvelles sociétés italiennes concernant la branche énergétique du groupe, ainsi que les opérations de rachats de la SNC BEAUVALONE, n'ont été finalisées qu'en début d'exercice 2023, ces sociétés n'ont donc pas été retenues dans le périmètre 2022.

2 - ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

2.1. Les faits ou arbitrages significatifs de l'exercice sont :

L'exercice 2022 a été marqué par la réduction de capital de la tête du groupe et par le dénouement de l'opération de détention d'actions propres en vue de leur attribution gratuite.

Il a été également marqué par la sortie de la société 6^{ème} SENS UNIK du périmètre consolidé.

Réforme de l'impôt société (IS) en France, et par conséquent de l'impôt différé (ID) :

La loi de finance pour 2020 en son article 39 a prévu une diminution progressive de l'IS jusqu'en 2022, l'intégralité des entreprises, quel que soit leur chiffre d'affaires, devrait bénéficier d'un taux d'IS à 25%.

Le taux d'IS en 2022 est de 25%.

Le taux d'IS de clôture applicable aux impôts différés est celui voté et applicable pour les exercices suivants.

Le taux d'impôts différés retenu est de 25 % pour les retraitements effectués en consolidation.

2.2. Notre Société étant une société holding animatrice de groupe, ses résultats, compte tenu de la nature de son activité, dépendent des diverses prestations facturées à nos filiales, la SASU APRC et la SAS KSI, qui se sont élevées pour l'exercice clos à 6.661.900 Euros pour APRC et 0 Euros pour KSI. Elle a également perçu sur l'exercice clos des dividendes de sa filiale APRC SASU pour 5,7 M€.

2.3. Des salariés APRC SASU ont par ailleurs bénéficié d'un plan d'attribution d'actions gratuites (« AGA ») de la société APRC GROUP décidé par l'assemblée générale de cette dernière en date du 31 mars 2021, prévoyant une période d'attribution d'un an soit jusqu'au 31 mars 2022, date à laquelle les AGA ont été définitivement attribuées aux bénéficiaires désignés.

ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RÉSULTATS ET ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

A l'instar des années précédentes l'activité de notre filiale de promoteur-constructeur, APRC SASU, se poursuit et se poursuivra grâce à la récurrence avec les clients majors apporteurs d'opérations importante en volume (il en va ainsi des opérations de Lidl et Segro notamment mais aussi par la diversification de notre portefeuille client et notamment sur des projets plus modestes sur un périmètre plus régional (concession Mercedes, opération Market notamment).

Enfin s'agissant de nos opérations de promotion pure, nous espérons qu'elles continueront de se développer en France et plus largement en Europe.

Nous précisons sur ce point que le partenariat conclu courant 2021 avec le groupe 6^{ème} SENS au terme duquel nous avons constitué la joint-venture 6^{ème} SENS UNIK en vue du développement des projets en promotion immobilière sur l'ensemble du territoire européen a été avorté. Le groupe 6^{ème} SENS qui devait concourir au financement de ce développement à hauteur de 100M€ a ainsi récupéré la société 6^e SENS UNIK ainsi que les

projets apportés par ses soins (RIS ORANGIS notamment) alors que nous avons récupéré l'ensemble des projets apportés par nos soins à savoir les projets de CHIVASSO, MALALBERGO, BEAUVAIS, CHOLET, LA LAINIERE, MERU, CALAIS, notamment.

Nous précisons également ainsi que nous avons procédé à l'acquisition des terrains pour les opérations de SAUVAGNON, LA LAINIERE, CHOLET et CHIVASSO ainsi que de l'intégralité de l'actif de l'opération de BEAUVAIS.

Par ailleurs, à la date des présentes, l'opération de CHOLET a été louée au preneur Leroy Logistique et les travaux de construction sont en cours.

Le Groupe dans son ensemble continuera son virage vers la promotion immobilière « pure », ce virage permettant également de sécuriser le chiffre d'affaires de la filiale APRC SASU, contractant général, maître d'œuvre, promoteur (1831-1 du code civil).

Nous restons également vigilant dans le contexte économique général actuel aux augmentations des coûts de construction et aux remontées générales des taux d'intérêts. Les perspectives générales restent toutefois favorables.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nos perspectives sont intimement liées à celles de nos filiales. Cela reste donc difficile, pour une holding, de présenter des prévisions d'activités.

S'agissant de notre filiale APRC SASU, la guerre en Ukraine ainsi que les pénuries de matériaux consécutives à la crise COVID si elle a eu un impact négatif relatif sur les taux de marge de la société a eu un impact certain sur les durées de réalisations de nos opérations.

Nous notons toutefois que le secteur reste dynamique ce qui nous permet également d'obtenir de la part de nos clients des revalorisations des montants de nos contrats permettant d'absorber les coûts de construction.

Les affaires restant à réaliser au 01/01/2023 permettent d'envisager un exercice qui confirme notre activité de contractant général / promoteur dans la tranche 170M€ de chiffre d'affaires avec notamment la réalisation des opérations suivantes :

- lidl pour un montant total de **90.6M€** dont **19M€** au titre de l'exercice 2023
- Market Maker pour un montant de **21M€** dont **6.5M€** au titre de l'exercice 2023
- ID Logistique pour un montant de **34M€** dont **29M€** au titre de l'exercice 2023
- Segro pour un montant de **34.5M€** dont **23M€** au titre de l'exercice 2023
- GLP pour un montant de **41M€** dont **31M€** au titre de l'exercice 2023

Par ailleurs la société APRC devrait bénéficier des premières opérations de promotions immobilières développées par le groupe et notamment les opérations de Cholet, Chivasso et la Lainière.

S'agissant de notre filiale KSI, et plus largement des opérations de promotion immobilière (développement) le cas échéant portées directement par APRC GROUP, la remontée des taux impacte nécessairement les rendements des opérations qui croissent également. Toutefois, nous constatons également que le contexte inflationniste

emporte une remontée des niveaux de loyer ce qui tend à gommer une partie de ces remontées de taux. Parallèlement après une forte hausse les coûts de construction semblent avoir atteint un plafond voir commencent à diminuer. Il s'en suit des prix de vente et les niveaux de marge qui restent attractifs.

Dans le détail des opérations, nous aspirons au démarrage d'autres projets en développement qui devraient contribuer au chiffre d'affaires 2023.

Il en va ainsi des opérations de Beauvais, Cholet, la lainière, Chivasso en Italie ; ces opérations initialement envisagées en réalisation en 2022 ont été décalées en 2023 du fait de retard dans l'obtention d'autorisation administrative et du contexte visé ci-dessus.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE D'ARRÊTÉ DES COMPTES CONSOLIDÉS ET LA DATE À LAQUELLE ILS SONT ÉTABLIS

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a entraîné indirectement une hausse des coûts des matières premières et donc des travaux. Nous constatons toutefois un infléchissement voire une baisse de ces coûts ces derniers mois s'expliquant notamment par une baisse générale d'activité du secteur.

Par ailleurs les remontées de taux des banques centrales ont entraîné un renchérissement du coût de l'argent et par suite une hausse des rendements du secteur immobilier logistique. Toutefois la hausse des loyers tend à gommer un peu ces hausses de rendements.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Nous vous informons qu'aucune société du Groupe n'a effectué d'activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

3 - SITUATION FINANCIÈRE

D'après la synthèse du résultat consolidé, nous vous indiquons que :

✓ Compte de résultat

Le chiffre d'affaires consolidé de cet exercice s'élève à 120.729 K€ contre 109.422 K€ pour l'exercice précédent.

Les principaux résultats sont les suivants (en K€) :

- Résultat d'exploitation : 9.413 K€
- Résultat courant avant impôts : 9.214 K€
- Résultat net de l'exercice : 6.835 K€
- Résultat part du groupe : 6.899 K€

✓ Bilan

A l'actif, nous vous signalons essentiellement :

- les immobilisations nettes : 10.535K€
- l'actif circulant se décompose principalement en :
 - ✓ 70.849 K€ de créances clients et 21.233 K€ d'autres créances et de 35.987 K€ de stocks et en cours;
 - ✓ 9.525 K€ de trésorerie.

Au passif :

- les postes capitaux propres part du groupe s'élèvent à 18.398 K€, compte tenu du résultat précité de l'exercice ;
- les dettes fournisseurs s'élèvent à 87.548 K€ ;
- les autres dettes s'élèvent 27.300 K€.

4 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous signalons que notre Société détient à la clôture de l'exercice les sociétés françaises suivantes :

1/ Directement les filiales suivantes (plus de 50% du capital détenu) :

- 100% de la SASU APRC, dont le siège social est sis 63 Quai Charles de Gaulle 69006 LYON, immatriculée sous le n°488 345 638 RCS LYON
- 60% de la SAS KSI, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°798 683 900 RCS LYON
- 90% de la SNC FKAIR, dont le siège social est 69 Quai Charles de Gaulle 69006 LYON, immatriculée sous le n°902 213941 RCS LYON
- 99,90% de la SCCV ROUBLAI, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°912 181 252 RCS LYON
- 99,90% de la SCCV CALQUERIE, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°912 344 843 RCS LYON
- 99,90% de la SCCV CHOCHO, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°912 635 406 RCS LYON
- 99,90% de la SCCV MEME, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°912 899 993 RCS LYON

2/ Indirectement les sociétés suivantes, via la société KSI, laquelle détient :

- 100 % du capital de la société PLV, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 832 513 RCS LYON.

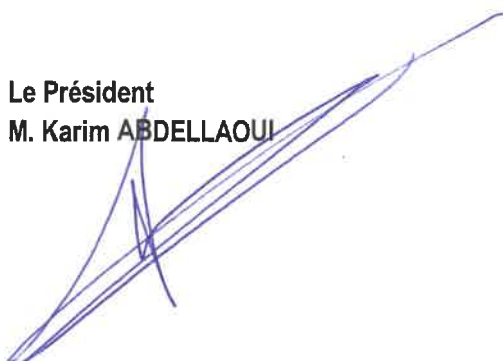
- 51 % du capital de la société SILSA, société civile de construction vente au capital de 50.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°833 893 431 RCS LYON.
- 50 % du capital de la société SL33, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°851 964 171 RCS LYON.
- 60 % du capital de la société HNL RETAIL, société en nom collectif au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°883 650 376 RCS LYON .
- 99% du capital social de la société ALBERT 1, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le numéro 893 714 162 RCS LYON.
- 99% du capital social de la société ALBERT 3, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le numéro 893 714 196 RCS LYON
- 99% du capital social de la société ALBERT 4, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le numéro 893 714 246 RCS LYON
- 99% du capital social de la société VDN, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le numéro 893 680 421 RCS LYON)
- 99,90% du capital social de la société SAUVAGE, société civile de construction vente au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°908 495 872 RCS LYON

3/ Directement les participations suivantes (10% à 50% du capital détenu) :

- la Société est membre à hauteur de 41,70% des droits statutaires du GIE LOG'AIR (917 945 081 RCS LYON), constitué aux termes de statuts en date du 26 juillet 2022.

Vous trouverez plus d'information sur l'activité de ses filiales et participations au cours de leur dernier exercice clos dans le rapport de gestion établi par le président

Le Président
M. Karim ABDELLAOUI



Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2022 a été marqué par la réduction de capital de la tête du groupe et par le dénouement de l'opération de détention d'actions propres en vues de leurs attributions gratuites.

Il a été également marqué par la sortie de la société 6^{ème} SENS UNIK du périmètre consolidé.

Réforme de l'impôt des sociétés (IS) en France et par conséquent de l'impôt différé (ID) :

La loi de finance pour 2020 en son article 39 prévoit une diminution progressive de l'IS jusqu'en 2022 en fonction d'un seuil de chiffre d'affaires. A l'horizon 2022, l'intégralité des entreprises, quel que soit leur chiffre d'affaires, devrait bénéficier d'un taux d'IS à 25%.

Le taux d'IS en 2022 est de 25%.

Le taux d'IS de clôture applicable aux impôts différés est celui voté et applicable pour les exercices suivants.

Le taux d'impôts différés retenu est de 25% pour les retraitements effectués en consolidation.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos 31/12/2022 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31/12/2021.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2022, le périmètre comprenait 22 sociétés contre 14 à la clôture de l'exercice précédent.

Libellé	Adresse	Siret	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ALBERT 1	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	893 714 162 00011	IG	100,00	100,00
ALBERT 3	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	893 714 196 00019	IG	100,00	100,00
ALBERT 4	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	893 714 246 00012	IG	100,00	100,00
APRC GROUP	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	502 830 474 00024	IG	100,00	100,00
APRC REAL ESTATE	Via Torino, 146 10032 BRANDIZZO	12 667 130 011	IG	60,00	
APRC SASU	63 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	488 345 638 00024	IG	100,00	100,00
CALQUERIE SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	912 344 843 00020	IG	100,00	
CHOCHO SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	912 635 406 00024	IG	100,00	
CIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12 587 360 012	IG	100,00	
FKAIR	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	902 213 941 00013	IG	90,00	90,00
HNL Retail	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	883 650 376 00014	IG	36,00	36,00
KSI	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	798 683 900 00020	IG	60,00	60,00
KSI ITALIE	Viale Luca Gaurico, 9, 00143 Roma RM, Italie	12 244 920 018	IG	100,00	100,00
GIE Log'Air	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	917 945 081 00011	IG	83,33	
MEME SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	921 899 993 00015	IG	100,00	
MIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12 587 310 017	IG	100,00	
PLV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	808 832 513 00028	IG	60,00	60,00
ROUBLAI SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	912 181 252 00020	IG	100,00	
SAUVAGE SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	908 495 872 00024	IG	100,00	
SILSA	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	833 893 431 00019	IG	30,60	30,60
SL33	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	851 964 171 00017	IG	30,00	30,00
VDN	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	893 680 421 00011	IG	100,00	100,00

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs ou non obtention des documents financiers :

Sociétés non consolidées	% Contrôle
SNTR Logistics	49%
Media Sport Promotion	7%
Hydrologis	25%

La société par actions SpA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ».

Cette société a été exclue du périmètre de consolidation en raison de non-obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés. (Art L233-1911 3° du code de commerce).

Des divergences sont apparues en 2016 entre la direction générale de SNTR Logistics et le conseil d'Administration.

Ces divergences concernent la valorisation des concessions accordées à SNTR Logistics par l'Etat algérien.

Cette différence de point de vue a engendré un rejet par l'assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lors de la séance du 21 décembre 2016.

Cette situation rendant impossible l'établissement des comptes de la filiale SNTR Logistics depuis l'exercice 2015, nous présentons à cet effet un périmètre d'intégration qui exclut cette filiale.

Les constitutions des sociétés italiennes concernant la branche énergétique du groupe n'ont été finalisée que sur le début de l'exercice suivant. De ce fait, elles n'ont pas été comprise dans le périmètre de consolidation 2022.

Les opérations de rachats de la SNC BEAUVALONE ont été réalisée en janvier 2023. Ainsi, cette société n'a pas été retenue dans le périmètre 2022.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Ecart d'acquisition Positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste << Ecarts d'acquisition >>.

Perte de valeur des écarts d'acquisitions

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2022 est nulle.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

- Le groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :
 - La faisabilité technique en vue de sa mise en vente;
 - L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
 - Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation;
 - L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs;
 - La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente;
 - Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.
 - Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.
 - Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition
 - Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 10 ans
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions	20 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel outillage	2 à 10 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 5 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient et concernent des heures passées sur des projets en cours de commercialisation.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 (paragraphe 300) du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Comptabilisation des instruments financiers

- Reconnaissance des produits : Les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31/12/2022 faisant ressortir une perte latente sont comptabilisées. Par contre les factures définitives et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir un gain ne font pas l'objet d'un ajustement comptable.
- Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêt des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies

- Régimes à cotisations définies : Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :
 - d'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
 - les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
 - les régimes de couverture de frais médicaux.
- L'âge de départ à la retraite est fixé à :
 - 62 ans pour l'ensemble du personnel.
- Le taux de turnover retenu est calculé en fonction de l'âge et du sexe de chaque salarié sur le principe d'une rotation lente du personnel.
- Le calcul des indemnités tiens compte d'un taux d'inflation de :
 - 2,20% pour l'ensemble du personnel.
- Le taux d'actualisation retenue pour le calcul de l'indemnité au 31 décembre 2022 est de :
 - 3,77% pour l'ensemble du personnel.
- Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges pour une valeur de 450 k€ au 31/12/2022.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2021	2022	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	60	60						
Amortissements des écarts d'acquisition	(60)	(60)						
Valeur nette								
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	60	(60)		
Partenaires				
P-APRC SASU	60	(60)		
Partenaires hors groupe				
Ecart d'acquisition passif				
Partenaires				

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement		2	2				
Concessions, brevets et droits similaires	86	160	63	(5)			17
Autres immobilisations incorporelles	9	9					
Ecart d'acquisition	60	60					
Immobilisations incorporelles en cours	87	70					(17)
Immobilisations incorporelles	241	301	66	(5)			
Installations techniques, matériel & outillage	2	2					
Autres immobilisations corporelles	5 705	6 125	325				95
Immobilisations corporelles en cours	95						(95)
Immobilisations corporelles	5 802	6 127	325				
Total	6 044	6 429	390	(5)			
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)	4 916	4 916					
Immobilisations corporelles	4 916	4 916					

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement		(0)	(0)				
Concessions, brevets et droits similaires	(34)	(59)	(30)				5
Autres immobilisations incorporelles	(8)	(8)					
Amortissements des écarts d'acquisition	(60)	(60)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	(103)	(128)	(30)				5
Installations techniques, matériel & outillage	(0)	(1)	(0)				
Autres immobilisations corporelles	(509)	(1 175)	(666)				
Amortissements des immobilisations corporelles	(509)	(1 176)	(667)				
Amortissements sur actif immobilisé	(612)	(1 304)	(697)				5
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	(82)	(573)					
Crédit-Bail (Liasse)	(82)	(573)	(492)				
<i>Immobilisations corporelles</i>	(82)	(573)					

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciations des immobilisations incorporelles							
Dépréciations sur actif immobilisé							

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2021	2022	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	1 407	1 493	129	(45)			2	
Vers. restant à effectuer sur titres de part. non libérés	(5)	(6)	0	(1)				
Dépôts et cautionnements versés	2 723	3 447	1 282	(558)				
Compte d'ajustement (IG haut de bilan)	271	481						210
Immobilisations financières	4 396	5 415	1 411	(604)			2	210
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	4 396	5 415	1 411	(604)			2	210

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dépôts et cautionnements versés	3 447	122					3 325
Total	3 447	122					3 325

Annexe 3.2 Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(5)	(5)					
Dépréciations sur immobilisations financières	(5)	(5)					
Dépréciations sur actif financier	(5)	(5)					

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2022			2021		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de biens	35 987		35 987	15 203		15 203
Stocks et en-cours	35 987		35 987	15 203		15 203

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2021	2022	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	116	84	(26)	(6)			(0)
Fiscalité différée (décalages temporaires)		57	57				
Fiscalité différée (retraitements)	99	10	(83)	(6)			(0)
Sous total	99	67	(26)	(6)			(0)
Autres	17	17					0
Valeur nette par catégorie	116	84	(26)	(6)			(0)

Annexe 6.1 Actif circulant

Libellé	2022			2021		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	70 972	(123)	70 849	49 267	(1 021)	48 246
Clients et comptes rattachés	70 972	(123)	70 849	49 267	(1 021)	48 246
Capital souscrit non appelé	5		5			
Avances et acomptes versés sur commandes	1 050		1 050			
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	38		38	32		32
Impôts différés - actif	126		126	122		122
Créances fiscales hors IS part < 1an	17 619		17 619	9 291		9 291
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	144		144	107		107
Comptes courants part < 1an	133	(103)	29	3 141	(103)	3 038
Actionnaires : capital appelé non versé	21		21			
Créances sur cessions d'actifs part < 1an				10		10
Autres créances part < 1an	1 844		1 844	2 093		2 093
Charges constatées d'avance part < 1 an	283		283	683		683
Autres créances et comptes de régularisation	21 262	(103)	21 159	15 480	(103)	15 377
Clients et autres créances	92 234	(226)	92 008	64 747	(1 124)	63 623

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés part < 1 an	70 972	70 972					
Clients et comptes rattachés	70 972	70 972					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 050	1 050					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	38	38					
Impôts différés - actif	126	126					0
Créances fiscales hors IS- part < 1an	17 619	17 619					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	144	144					
Comptes courants - part < 1an	133	133					
Actionnaires : capital appelé non versé	21	21					
Autres créances part < 1an	1 844	1 844					
Charges constatées d'avance part < 1 an	283	283					
Autres créances et comptes de régularisation	21 257	21 257					0
Actif circulant	92 229	92 229					0

Annexe 6.2 Antériorité des créances clients

Libellé	2022	Dans les délais - Non échues	Retard < 30 jours	Retard compris entre 30 et 60 jours	Retard compris entre 60 et 90 jours	Retard compris entre 3 et 6 mois	Retard > 6 mois
Clients et comptes rattachés part < 1 an	70 972	62 912	4 157		3 902		
Dépr. clients et comptes rattachés part < 1an	(123)	(123)					
Total créances hors groupe	70 849	62 790	4 157		3 902		

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2021	2022
Trésorerie active nette	18 206	9 525
Disponibilités	18 206	9 525
Concours bancaires (trésorerie passive)		3
Trésorerie à court terme	18 206	9 522
Trésorerie à long terme		
Trésorerie nette	18 206	9 522

Annexe 8. Provisions

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques < 1 an	2 128			(2 128)			
Provisions pour pensions et retraites > 1 an	450	334		(116)			
Provisions	2 578	334		(2 244)			

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	12 124	14 427	4 600	(2 634)			337
Dépôts et cautionnements reçus		15	15				
Concours bancaires (trésorerie passive)		3					3
Dettes financières	12 124	14 444	4 615	(2 634)			340
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>3 874</i>	<i>3 235</i>					

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	14 427	3 732	3 797	3 863	1 813	640	533	49
Dépôts et cautionnements reçus	15	15						
Concours bancaires (trésorerie passive)	3	3						
Dettes financières	14 444	3 750	3 797	3 863	1 813	640	533	49

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2021	2022
Dettes fournisseurs part < 1 an	52 643	87 548
Dettes fournisseurs	52 643	87 548
Avances acomptes reçus sur commandes		41
Dettes sociales part < 1 an	901	893
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	12 489	19 522
Impôts différés passif	6	42
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	444	20
Comptes courants groupe part < 1 an	3 342	119
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	147	46
Autres dettes part < 1 an	4 502	6 004
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	375	592
Produits constatés d'avance part < 1 an		20
Autres dettes et comptes de régularisation	22 206	27 300
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	74 848	114 848

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	87 548	87 548					
Dettes fournisseurs	87 548	87 548					
Avances acomptes reçus sur commandes	41	41					
Dettes sociales part < 1 an	893	893					
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	19 522	19 522					
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	20	20					
Comptes courants groupe part < 1 an	119	119					
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	46	46					
Autres dettes part < 1 an	6 004	4	1 800			4 200	
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	592	592					
Produits constatés d'avance part < 1 an	20	20					
Impôts différés passif	42	42					(0)
Autres dettes et comptes de régularisation	27 300	21 300	1 800			4 200	(0)
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	114 848	108 848	1 800			4 200	(0)

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2022	2021
Production vendue de biens	116 327	105 782
Production vendue de services	372	48
Produits des activités annexes	4 064	3 548
Rabais, remises et ristournes accordés	(34)	43
Chiffre d'affaires	120 729	109 422

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2022	2021
Production stockée	20 786	2 355
Subventions d'exploitation	24	45
Reprise sur provisions d'exploitation	2 128	
Rep./Prov. engagements de retraite	116	
Rep./Dépr. sur actif circulant	898	
Transferts de charges d'exploitation	566	154
Autres produits	1	1
Autres produits d'exploitation	24 519	2 555

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2022	2021
Achats de marchandises	(670)	15
Achats d'études et prestations de services	(44 463)	(3 444)
Autres achats	(58 044)	(82 426)
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 266)	(1 211)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(11 058)	(1 057)
Achats consommés	(115 501)	(88 123)

Annexe 14. Charges de personnel

Libellé	2022	2021
Rémunérations du personnel	(5 751)	(5 318)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 975)	(2 132)
Autres charges de personnel	(2 170)	(4)
Charges de personnel	(10 896)	(7 454)

Annexe 15. Autres charges d'exploitation

Libellé	2022	2021
Sous-traitance	(4)	(3)
Locations immobilières et charges locatives	(846)	(626)
Locations mobilières et charges locatives	(497)	(401)
Entretien et réparations	(212)	(125)
Primes d'assurances	(802)	(572)
Autres services extérieurs	(273)	(206)
Personnel détaché et interimaire	(309)	
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(2 136)	(1 552)
Publicité, publications, relations publiques	(1 286)	(692)
Transport	(2)	(1)
Déplacements, missions et réceptions	(601)	(604)
Frais postaux et frais de télécommunications	(73)	(70)
Frais bancaires	(202)	(152)
Autres charges externes	(73)	(33)
Autres charges	(907)	(29)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		314
Autres charges d'exploitation	(8 223)	(4 752)

Annexe 16. Impôts et taxes

Libellé	2022	2021
Impôts et taxes sur rémunérations	(98)	(88)
Autres impôts et taxes	(419)	(401)
Impôts et taxes	(517)	(490)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2022	2021
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(30)	(12)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(667)	(202)
Dot. aux provisions d'exploitation		(2 128)
Dot/Prov. engagements de retraite		(56)
Dotations pour dépr. des actifs circulants		(123)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(697)	(2 521)

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2022	2021
Produits sur créances et VMP	0	25
Gains de change sur opérations financières	72	82
Autres produits financiers	6	3
Produits financiers	78	110

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2022	2021
Charges d'intérêts	(251)	(74)
Pertes sur créances financières et VMP	(25)	
Autres charges financières		(20)
Charges financières	(276)	(94)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	2022	2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7	0
Produits de cession de titres		41
Autres produits exceptionnels	3	
Rep. excep./ Dépr. actif circulant		5 446
Transfert de charges exceptionnelles	1 460	
Produits exceptionnels	1 470	5 488

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2022	2021
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(17)	(23)
VNC des titres conso cédés	(45)	
VNC des titres cédés	(0)	(41)
VNC d'autres éléments d'actif cédés	45	
Autres charges exceptionnelles	(1 482)	(5 480)
Charges exceptionnelles	(1 499)	(5 544)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2022	2021
Impôt sur les bénéfices	(132)	(2 512)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(2 186)	
Impôts différés	(32)	(4)
Charges d'impôts	(2 351)	(2 516)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2022.12
Résultat des entreprises intégrées	6 835
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(2 351)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	9 186
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25,0000% (2 297)
Effets des différences de base	(129)
Effets des différences de taux	(8)
Effets des dispositions fiscales particulières	83
Ecritures manuelles sur Impôt	ECRF
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(2 350)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(2 351)
ECART	0
Taux effectif d'impôt	25,59%

Autres Informations

Effectifs

Libellé	Groupe	APRC Groupe	APRC SASU	LOG'AIR	KSI & Filiales
Cadres	56	17	38	1	0
Non Cadres	19	6	12	0	0
Effectif total	75	24	50	1	0

Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2022, au titre des marchés, les engagements hors bilan donnés sont de 156.440.093€, et les engagements hors bilan reçus sont de 34.138.638€.

Rémunérations des commissaires aux comptes

La charge hors taxe constatée au titre des honoraires des commissaires aux comptes dans les comptes consolidés 2022 s'élèvent à 48 k€

Evènement significatifs intervenus au cours des exercices précédents

En 2013, la société a été victime d'une escroquerie, pour un montant de 5 458 k€. Cette somme a été présentée dans compte « débiteurs divers » à l'actif du bilan.

En janvier 2020, un jugement défavorable a été rendu en appel dans la procédure judiciaire qui oppose la société APRC SAS à l'établissement financier. Cela a produit en 2019 le complément de provision pour couvrir totalement le sinistre (3 449 k€). Une démarche de pourvoi en cassation a été initiée en 2020.

Le 17/01/2022, le pourvoi en cassation initié en 2020 a été rejeté. Nous avons donc en 2021 repris la totalité de la provision (5 446 k€) et constaté la perte (5 444 k€).

Résultats par sociétés

Compte de résultat contributif par entité	Entités	ALBERT 1	ALBERT 3	ALBERT 4	APRC GROUP	APRC REAL ESTATE	APRC SASU	CALQUERIE SCCV	CHOCHO SCCV	CIL	FKAIR	HNL Retail	KSI	KSI ITALIE	GIE Log'Air	MIL	PLV	ROUBLAI SCCV	SAUVAGE SCCV	SILSA	SL33	VDN
Chiffre d'affaires	120 729				23		120 265				371				70							
Autres produits d'exploitation	24 519		177	735	1 998		5 982			8 106	0	206	0	0	0	0		3 755	1 425		1 251	886
Achats consommés	(115 501)		(177)	(735)	(23)		(98 533)			(8 112)	(283)	(206)		(4)	(113)			(3 755)	(1 425)		(1 251)	(886)
Charges de personnel	(10 896)				(5 149)		(5 586)							(99)	(62)							
Autres charges d'exploitation	(8 223)	(0)	(0)	(0)	3 809	(2)	(12 313)			(14)	338	(0)	(90)	(46)	106	(11)	(0)	(0)		0	1	(1)
Impôts et taxes	(517)				(116)	(0)	(396)			(1)	(1)		(1)	(1)	(1)	(1)						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(697)				(60)		(139)			(0)	(492)			(5)							
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	9 413	(0)	(0)	(0)	482	(2)	9 280			(21)	(67)	(0)	(91)	(155)	1	(12)	(0)	(0)		0	1	(1)
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition																						
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	9 413	(0)	(0)	(0)	482	(2)	9 280			(21)	(67)	(0)	(91)	(155)	1	(12)	(0)	(0)		0	1	(1)
Charges et produits financiers	(199)				3		(21)	(2)	(1)		(165)		(0)	0	(1)			(10)	(2)			
Charges et produits exceptionnels	(29)				(1)		(28)			(0)	(0)			(0)		(0)						
Impôts sur les résultats	(2 351)				(62)	0	(2 253)				(36)			(0)		0						
Résultat net des entreprises intégrées	6 835	(0)	(0)	(0)	421	(2)	6 979	(2)	(1)	(21)	(268)	(0)	(91)	(155)	0	(11)	(0)	(10)	(2)	0	1	(1)
Résultat net des activités abandonnées																						
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence																						
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 835	(0)	(0)	(0)	421	(2)	6 979	(2)	(1)	(21)	(268)	(0)	(91)	(155)	0	(11)	(0)	(10)	(2)	0	1	(1)
Intérêts minoritaires	(63)					(1)					(27)	(0)	(36)			(0)				0	1	
Résultat net (Part du groupe)	6 899	(0)	(0)	(0)	421	(1)	6 979	(2)	(1)	(21)	(241)	(0)	(55)	(155)	0	(11)	(0)	(10)	(2)	0	0	(1)

APRC GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 680.120 €
Siège social : 67 quai Charles de Gaulle (69006) LYON

502 830 474 RCS LYON

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifiés conformes
Monsieur Karim ABDELLAOUI
Le Président



Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	173	138
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>		
Immobilisations corporelles	4 951	5 293
Immobilisations financières	5 410	4 391
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	10 535	9 822
Stocks et en-cours	35 987	15 203
Clients et comptes rattachés	70 849	48 246
Autres créances et comptes de régularisation	21 159	15 377
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	<i>126</i>	<i>122</i>
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	9 525	18 206
Actif circulant	137 520	97 033
Total Actif	148 055	106 855
Contrôle		
Capital	680	832
Primes liées au capital		
Réserves et résultat consolidés	17 718	17 911
Autres		(1 460)
Capitaux propres (Part du groupe)	18 398	17 282
Intérêts minoritaires	31	22
Total des capitaux propres	18 428	17 304
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	334	2 578
Provisions	334	2 578
Dettes financières	14 444	12 124
Fournisseurs et comptes rattachés	87 548	52 643
Autres dettes et comptes de régularisation	27 300	22 206
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	<i>42</i>	<i>6</i>
Dettes	129 292	86 972
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	148 055	106 855

APRC GROUP

SAS au capital de 680 120 €

**67 Quai Charles de Gaulle
69006 LYON**

R.C.S. LYON 502.830.474.

EXERCICE CLOS 31-12-2022

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

CABINET COGEPARC
Commissaire aux Comptes
12 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE
Commissaire aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

A l'Assemblée générale de la société APRC GROUP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **APRC GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans le paragraphe « Méthodes et principes de consolidation – Définition du périmètre de consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

.../...

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

.../...

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 15 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

Pour le Cabinet COGEPARC


Kevin CHASSIGNOL

Pour BOREL & ASSOCIES-VILLEURBANNE


Olivier DURAND

Etats financiers consolidés (en K€)

APRC Group SAS

502 830 474 RCS Lyon

31 décembre 2022

Table des matières

États financiers	3
Compte de résultat consolidé.....	3
Bilan consolidé	4
Solde Intermédiaire de gestion	5
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
Variations des capitaux propres	7
Méthodes et principes de consolidation.....	8
Principes généraux	8
Définition du périmètre de consolidation	8
Ecart d'acquisition.....	10
Règles et méthodes comptables	10
Annexe 1. Ecart d'acquisition (goodwill)	13
Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles	14
Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	15
Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	15
Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers	16
Annexe 3.2 Dépréciation des actifs financiers	17
Annexe 4. Stocks et en-cours	17
Annexe 5. Impôt différé.....	17
Annexe 6.1 Actif circulant	18
Annexe 6.2 Antériorité des créances clients.....	19
Annexe 7. Trésorerie nette	19
Annexe 8. Provisions	20
Annexe 9. Dettes financières	20
Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	21
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	22
Annexe 11. Chiffre d'affaires.....	22
Annexe 12. Autres produits d'exploitation	22
Annexe 13. Achats consommés.....	22
Annexe 14. Charges de personnel.....	23
Annexe 15. Autres charges d'exploitation	23
Annexe 16. Impôts et taxes	24
Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	24
Annexe 18. Produits financiers	25
Annexe 19. Charges financières	25
Annexe 20. Produits exceptionnels	25
Annexe 21. Charges exceptionnelles.....	26
Annexe 22. Charges d'impôts	26
La preuve d'impôts se décompose comme suit :	27
Autres Informations.....	27
Effectifs.....	27
Engagements hors-bilan	28
Rémunérations des commissaires aux comptes	28

Evènement significatifs intervenus au cours des exercices précédents.....	28
Résultats par sociétés	29

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	2022	2021
Chiffre d'affaires	120 729	109 422
Autres produits d'exploitation	24 519	2 555
Achats consommés	(115 501)	(88 123)
Charges de personnel	(10 896)	(7 454)
Autres charges d'exploitation	(8 223)	(4 752)
Impôts et taxes	(517)	(490)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(697)	(2 521)
Opérations en commun		
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	9 413	8 637
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	9 413	8 637
Charges et produits financiers	(199)	16
Charges et produits exceptionnels	(29)	(57)
Impôts sur les résultats	(2 351)	(2 516)
Résultat net des entreprises intégrées	6 835	6 081
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 835	6 081
Intérêts minoritaires	(63)	(123)
Résultat net (part du groupe)	6 899	6 204
Résultat net (Part du groupe)	6 899	6 204
Contrôle	(0)	0
Résultat par action	10,14	7,46
Résultat dilué par action	10,14	7,46

Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	173	138
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>		
Immobilisations corporelles	4 951	5 293
Immobilisations financières	5 410	4 391
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	10 535	9 822
Stocks et en-cours	35 987	15 203
Clients et comptes rattachés	70 849	48 246
Autres créances et comptes de régularisation	21 159	15 377
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	<i>126</i>	<i>122</i>
Valeurs mobilières de placement		1 460
Disponibilités	9 525	18 206
Actif circulant	137 520	98 493
Total Actif	148 055	108 315
Contrôle		
Capital	680	832
Primes liées au capital		
Réserves et résultat consolidés	17 718	17 911
Autres		
Capitaux propres (Part du groupe)	18 398	18 742
Intérêts minoritaires	31	22
Total des capitaux propres	18 428	18 764
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	334	2 578
Provisions	334	2 578
Dettes financières	14 444	12 124
Fournisseurs et comptes rattachés	87 548	52 643
Autres dettes et comptes de régularisation	27 300	22 206
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	<i>42</i>	<i>6</i>
Dettes	129 292	86 972
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	148 055	108 315

Solde Intermédiaire de gestion

Libellé	2022.12	2021.12	N/N-1 %
Ventes de marchandises			
Coût d'achat des marchandises vendues	(670)	15	-4551,9%
Marge commerciale	(670)	15	-4551,9%
Production vendue	120 729	109 422	10,3%
Production stockée	20 786	2 355	782,5%
Production immobilisée			
Production de l'exercice	141 516	111 777	26,6%
Consommations en provenance des tiers	(122 147)	(93 175)	31,1%
Compte d'ajustement		314	-100,0%
Compte de liaison			
Valeur ajoutée	18 698	18 931	-1,2%
Subventions d'exploitation	24	45	-46,2%
Impôts et taxes	(517)	(490)	5,7%
Charges de personnel	(10 896)	(7 454)	46,2%
Participation des salariés			
Excédent brut d'exploitation	7 308	11 033	-33,8%
Reprises sur amortissements et provisions	3 142		
Transferts de charges d'exploitation	566	154	268,1%
Autres produits	1	1	-20,8%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(697)	(2 521)	-72,4%
Autres charges	(907)	(29)	3061,6%
Résultat d'exploitation	9 413	8 637	9,0%
Produits financiers	78	110	-29,2%
Charges financières	(276)	(94)	193,4%
Compte d'ajustement		(0)	-100,0%
Compte de liaison			
Résultat financier	(199)	16	-1350,9%
Opérations en commun			
Résultat courant des entreprises intégrées	9 215	8 653	6,5%
Produits exceptionnels	1 470	5 488	-73,2%
Charges exceptionnelles	(1 499)	(5 544)	-73,0%
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)			
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionnel)			
Résultat exceptionnel	(29)	(57)	-49,2%
Impôts sur les résultats	(2 351)	(2 516)	-6,6%
Résultat net des entreprises intégrées	6 835	6 081	12,4%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 835	6 081	12,4%
Intérêts minoritaires	(63)	(123)	-48,6%
Résultat net (Part du groupe)	6 899	6 204	11,2%

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2022.12	2021.12
Résultat net total des entités consolidées	6 835	6 081
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	(1 547)	2 398
Variation de l'impôt différé	31	4
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	46	
Marge brute d'autofinancement	5 366	8 483
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(8 636)	3 945
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	(3 271)	12 428
Acquisitions d'immobilisations	(1 862)	(936)
Cessions d'immobilisations		41
Réduction des autres immobilisations financières	558	
Incidence des variations de périmètre	(62)	(109)
Opérations internes Haut de Bilan	(210)	(271)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(1 576)	(1 274)
Émissions d'emprunts	4 615	
Remboursements d'emprunts	(2 634)	(105)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(1 500)	(1 999)
Augmentations / réductions de capital	(5 757)	(2 649)
Actionnaires : capital appelé non versé	(21)	
Cessions (acq.) nettes d'actions propres	1 460	(1 460)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(3 837)	(6 213)
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(8 684)	4 941
Trésorerie : ouverture	18 206	13 244
Trésorerie : ouverture	18 206	13 244
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur		21
Trésorerie : clôture	9 522	18 206

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2020	1 005		11 020			5 307	17 332	103
Affectation du résultat N-1			5 307			(5 307)		
Distribution/ brut versé			(1 999)				(1 999)	
Var. de capital en numéraire et souscrip	(173)		(2 534)				(2 707)	58
Résultat						6 204	6 204	(123)
Autres augmentations, diminutions			3				3	2
Variations de périmètre			(91)				(91)	(18)
Autre			0			(0)		
2021	832		11 706			6 204	18 742	22
Affectation du résultat N-1			6 204			(6 204)		
Distribution/ brut versé			(1 500)				(1 500)	
Var. de capital en numéraire et souscrip	(152)		(5 609)				(5 761)	4
Résultat						6 899	6 899	(63)
Reclassement, restructuration et changement de méthode			3				3	2
Variations de périmètre			14				14	66
Autre			(0)				0	0
2022	680		10 819			6 899	18 398	31

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2022 a été marqué par la réduction de capital de la tête du groupe et par le dénouement de l'opération de détention d'actions propres en vues de leurs attributions gratuites.

Il a été également marqué par la sortie de la société 6^{ème} SENS UNIK du périmètre consolidé.

Réforme de l'impôt des sociétés (IS) en France et par conséquent de l'impôt différé (ID) :

La loi de finance pour 2020 en son article 39 prévoit une diminution progressive de l'IS jusqu'en 2022 en fonction d'un seuil de chiffre d'affaires. A l'horizon 2022, l'intégralité des entreprises, quel que soit leur chiffre d'affaires, devrait bénéficier d'un taux d'IS à 25%.

Le taux d'IS en 2022 est de 25%.

Le taux d'IS de clôture applicable aux impôts différés est celui voté et applicable pour les exercices suivants.

Le taux d'impôts différés retenu est de 25% pour les retraitements effectués en consolidation.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos 31/12/2022 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31/12/2021.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2022, le périmètre comprenait 22 sociétés contre 14 à la clôture de l'exercice précédent.

Libellé	Adresse	Siret	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ALBERT 1	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	893 714 162 00011	IG	100,00	100,00
ALBERT 3	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	893 714 196 00019	IG	100,00	100,00
ALBERT 4	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	893 714 246 00012	IG	100,00	100,00
APRC GROUP	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	502 830 474 00024	IG	100,00	100,00
APRC REAL ESTATE	Via Torino, 146 10032 BRANDIZZO	12 667 130 011	IG	60,00	
APRC SASU	63 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	488 345 638 00024	IG	100,00	100,00
CALQUERIE SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	912 344 843 00020	IG	100,00	
CHOCHO SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	912 635 406 00024	IG	100,00	
CIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12 587 360 012	IG	100,00	
FKAIR	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	902 213 941 00013	IG	90,00	90,00
HNL Retail	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	883 650 376 00014	IG	36,00	36,00
KSI	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	798 683 900 00020	IG	60,00	60,00
KSI ITALIE	Viale Luca Gaurico, 9, 00143 Roma RM, Italie	12 244 920 018	IG	100,00	100,00
GIE Log'Air	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	917 945 081 00011	IG	83,33	
MEME SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	921 899 993 00015	IG	100,00	
MIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12 587 310 017	IG	100,00	
PLV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	808 832 513 00028	IG	60,00	60,00
ROUBLAI SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	912 181 252 00020	IG	100,00	
SAUVAGE SCCV	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	908 495 872 00024	IG	100,00	
SILSA	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	833 893 431 00019	IG	30,60	30,60
SL33	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	851 964 171 00017	IG	30,00	30,00
VDN	67 Quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon	893 680 421 00011	IG	100,00	100,00

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs ou non obtention des documents financiers :

Sociétés non consolidées	% Contrôle
SNTR Logistics	49%
Media Sport Promotion	7%
Hydrologis	25%

La société par actions SpA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ».

Cette société a été exclue du périmètre de consolidation en raison de non-obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés. (Art L233-1911 3° du code de commerce).

Des divergences sont apparues en 2016 entre la direction générale de SNTR Logistics et le conseil d'Administration.

Ces divergences concernent la valorisation des concessions accordées à SNTR Logistics par l'Etat algérien.

Cette différence de point de vue a engendré un rejet par l'assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lors de la séance du 21 décembre 2016.

Cette situation rendant impossible l'établissement des comptes de la filiale SNTR Logistics depuis l'exercice 2015, nous présentons à cet effet un périmètre d'intégration qui exclut cette filiale.

Les constitutions des sociétés italiennes concernant la branche énergétique du groupe n'ont été finalisée que sur le début de l'exercice suivant. De ce fait, elles n'ont pas été comprise dans le périmètre de consolidation 2022.

Les opérations de rachats de la SNC BEAUVALONE ont été réalisées en janvier 2023. Ainsi, cette société n'a pas été retenue dans le périmètre 2022.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Ecarts d'acquisition Positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste << Ecarts d'acquisition >>.

Perte de valeur des écarts d'acquisitions

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2022 est nulle.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

- Le groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :
 - La faisabilité technique en vue de sa mise en vente;
 - L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
 - Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation;
 - L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs;
 - La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente;
 - Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.
 - Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.
 - Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition
 - Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 10 ans
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions	20 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel outillage	2 à 10 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 5 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient et concernent des heures passées sur des projets en cours de commercialisation.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 (paragraphe 300) du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Comptabilisation des instruments financiers

- Reconnaissance des produits : Les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31/12/2022 faisant ressortir une perte latente sont comptabilisées. Par contre les factures définitives et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir un gain ne font pas l'objet d'un ajustement comptable.
- Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies

- Régimes à cotisations définies : Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :
 - d'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
 - les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
 - les régimes de couverture de frais médicaux.
- L'âge de départ à la retraite est fixé à :
 - 62 ans pour l'ensemble du personnel.
- Le taux de turnover retenu est calculé en fonction de l'âge et du sexe de chaque salarié sur le principe d'une rotation lente du personnel.
- Le calcul des indemnités tiens compte d'un taux d'inflation de :
 - 2,20% pour l'ensemble du personnel.
- Le taux d'actualisation retenue pour le calcul de l'indemnité au 31 décembre 2022 est de :
 - 3,77% pour l'ensemble du personnel.
- Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges pour une valeur de 334 k€ au 31/12/2022.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2021	2022	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	60	60						
Amortissements des écarts d'acquisition	(60)	(60)						
Valeur nette								
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	60	(60)		
Partenaires				
P-APRC SASU	60	(60)		
Partenaires hors groupe				
Ecart d'acquisition passif				
Partenaires				

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement		2	2				
Concessions, brevets et droits similaires	86	160	63	(5)			17
Autres immobilisations incorporelles	9	9					
Ecart d'acquisition	60	60					
Immobilisations incorporelles en cours	87	70					(17)
Immobilisations incorporelles	241	301	66	(5)			
Installations techniques, matériel & outillage	2	2					
Autres immobilisations corporelles	5 705	6 125	325				95
Immobilisations corporelles en cours	95						(95)
Immobilisations corporelles	5 802	6 127	325				
Total	6 044	6 429	390	(5)			
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)	4 916	4 916					
Immobilisations corporelles	4 916	4 916					

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement		(0)	(0)				
Concessions, brevets et droits similaires	(34)	(59)	(30)				5
Autres immobilisations incorporelles	(8)	(8)					
Amortissements des écarts d'acquisition	(60)	(60)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	(103)	(128)	(30)				5
Installations techniques, matériel & outillage	(0)	(1)	(0)				
Autres immobilisations corporelles	(509)	(1 175)	(666)				
Amortissements des immobilisations corporelles	(509)	(1 176)	(667)				
Amortissements sur actif immobilisé	(612)	(1 304)	(697)				5
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	(82)	(573)					
Crédit-Bail (Liasse)	(82)	(573)					
<i>Immobilisations corporelles</i>	(82)	(573)					

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciations des immobilisations incorporelles							
Dépréciations sur actif immobilisé							

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2021	2022	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	1 407	1 493	129	(45)			2	
Vers. restant à effectuer sur titres de part. non libérés	(5)	(6)	0	(1)				
Dépôts et cautionnements versés	2 723	3 447	1 282	(558)				
Compte d'ajustement (IG haut de bilan)	271	481						210
Immobilisations financières	4 396	5 415	1 411	(604)			2	210
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	4 396	5 415	1 411	(604)			2	210

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dépôts et cautionnements versés	3 447	122					3 325
Total	3 447	122					3 325

Annexe 3.2 Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(5)	(5)					
Dépréciations sur immobilisations financières	(5)	(5)					
Dépréciations sur actif financier	(5)	(5)					

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2022			2021		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de biens	35 987		35 987	15 203		15 203
Stocks et en-cours	35 987		35 987	15 203		15 203

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2021	2022	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	116	84	(26)	(6)			(0)
Fiscalité différée (décalages temporaires)		57	57				
Fiscalité différée (retraitements)	99	10	(83)	(6)			(0)
Sous total	99	67	(26)	(6)			(0)
Autres	17	17					0
Valeur nette par catégorie	116	84	(26)	(6)			(0)



Annexe 6.1 Actif circulant

Libellé	2022			2021		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	70 972	(123)	70 849	49 267	(1 021)	48 246
Clients et comptes rattachés	70 972	(123)	70 849	49 267	(1 021)	48 246
Capital souscrit non appelé	5		5			
Avances et acomptes versés sur commandes	1 050		1 050			
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	38		38	32		32
Impôts différés - actif	126		126	122		122
Créances fiscales hors IS part < 1an	17 619		17 619	9 291		9 291
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	144		144	107		107
Comptes courants part < 1an	133	(103)	29	3 141	(103)	3 038
Actionnaires : capital appelé non versé	21		21			
Créances sur cessions d'actifs part < 1an				10		10
Autres créances part < 1an	1 844		1 844	2 093		2 093
Charges constatées d'avance part < 1 an	283		283	683		683
Autres créances et comptes de régularisation	21 262	(103)	21 159	15 480	(103)	15 377
Clients et autres créances	92 234	(226)	92 008	64 747	(1 124)	63 623

Libellé	2022	< 1 an	1 an<=2 ans	2 ans<=3 ans	3 ans<=3 ans	4 ans<=3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés part < 1 an	70 972	70 972					
Clients et comptes rattachés	70 972	70 972					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 050	1 050					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	38	38					
Impôts différés - actif	126	126					0
Créances fiscales hors IS- part < 1an	17 619	17 619					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	144	144					
Comptes courants - part < 1an	133	133					
Actionnaires : capital appelé non versé	21	21					
Autres créances part < 1an	1 844	1 844					
Charges constatées d'avance part < 1 an	283	283					
Autres créances et comptes de régularisation	21 257	21 257					0
Actif circulant	92 229	92 229					0

Annexe 6.2 Antériorité des créances clients

Libellé	2022	Dans les délais - Non échues	Retard < 30 jours	Retard compris entre 30 et 60 jours	Retard compris entre 60 et 90 jours	Retard compris entre 3 et 6 mois	Retard > 6 mois
Clients et comptes rattachés part < 1 an	70 972	62 912	4 157		3 902		
Dépr. clients et comptes rattachés part < 1an	(123)	(123)					
Total créances hors groupe	70 849	62 790	4 157		3 902		

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2021	2022
Trésorerie active nette	18 206	9 525
Disponibilités	18 206	9 525
Concours bancaires (trésorerie passive)		3
Trésorerie à court terme	18 206	9 522
Trésorerie à long terme		
Trésorerie nette	18 206	9 522

Annexe 8. Provisions

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques < 1 an	2 128			(2 128)			
Provisions pour pensions et retraites > 1 an	450	334		(116)			
Provisions	2 578	334		(2 244)			

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	12 124	14 427	4 600	(2 634)			337
Dépôts et cautionnements reçus		15	15				
Concours bancaires (trésorerie passive)		3					3
Dettes financières	12 124	14 444	4 615	(2 634)			340
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>3 874</i>	<i>3 235</i>					

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	14 427	3 732	3 797	3 863	1 813	640	533	49
Dépôts et cautionnements reçus	15	15						
Concours bancaires (trésorerie passive)	3	3						
Dettes financières	14 444	3 750	3 797	3 863	1 813	640	533	49

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2021	2022
Dettes fournisseurs part < 1 an	52 643	87 548
Dettes fournisseurs	52 643	87 548
Avances acomptes reçus sur commandes		41
Dettes sociales part < 1 an	901	893
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	12 489	19 522
Impôts différés passif	6	42
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	444	20
Comptes courants groupe part < 1 an	3 342	119
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	147	46
Autres dettes part < 1 an	4 502	6 004
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	375	592
Produits constatés d'avance part < 1 an		20
Autres dettes et comptes de régularisation	22 206	27 300
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	74 848	114 848

Libellé	2022	< 1 an	1 an<2 ans	2 ans<3 ans	3 ans<4 ans	4 ans<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	87 548	87 548					
Dettes fournisseurs	87 548	87 548					
Avances acomptes reçus sur commandes	41	41					
Dettes sociales part < 1 an	893	893					
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	19 522	19 522					
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	20	20					
Comptes courants groupe part < 1 an	119	119					
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	46	46					
Autres dettes part < 1 an	6 004	4	1 800			4 200	
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	592	592					
Produits constatés d'avance part < 1 an	20	20					
Impôts différés passif	42	42					(0)
Autres dettes et comptes de régularisation	27 300	21 300	1 800			4 200	(0)
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	114 848	108 848	1 800			4 200	(0)

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2022	2021
Production vendue de biens	116 327	105 782
Production vendue de services	372	48
Produits des activités annexes	4 064	3 548
Rabais, remises et ristournes accordés	(34)	43
Chiffre d'affaires	120 729	109 422

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2022	2021
Production stockée	20 786	2 355
Subventions d'exploitation	24	45
Reprise sur provisions d'exploitation	2 128	
Rep./Prov. engagements de retraite	116	
Rep./Dépr. sur actif circulant	898	
Transferts de charges d'exploitation	566	154
Autres produits	1	1
Autres produits d'exploitation	24 519	2 555

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2022	2021
Achats de marchandises	(670)	15
Achats d'études et prestations de services	(44 463)	(3 444)
Autres achats	(58 044)	(82 426)
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 266)	(1 211)
Achat m.p., fournis. & aut. appro.	(11 058)	(1 057)
Achats consommés	(115 501)	(88 123)

Annexe 14. Charges de personnel

Libellé	2022	2021
Rémunérations du personnel	(5 751)	(5 318)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 975)	(2 132)
Autres charges de personnel	(2 170)	(4)
Charges de personnel	(10 896)	(7 454)

Annexe 15. Autres charges d'exploitation

Libellé	2022	2021
Sous-traitance	(4)	(3)
Locations immobilières et charges locatives	(846)	(626)
Locations mobilières et charges locatives	(497)	(401)
Entretien et réparations	(212)	(125)
Primes d'assurances	(802)	(572)
Autres services extérieurs	(273)	(206)
Personnel détaché et intérimaire	(309)	
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(2 136)	(1 552)
Publicité, publications, relations publiques	(1 286)	(692)
Transport	(2)	(1)
Déplacements, missions et réceptions	(601)	(604)
Frais postaux et frais de télécommunications	(73)	(70)
Frais bancaires	(202)	(152)
Autres charges externes	(73)	(33)
Autres charges	(907)	(29)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		314
Autres charges d'exploitation	(8 223)	(4 752)

Annexe 16. Impôts et taxes

Libellé	2022	2021
Impôts et taxes sur rémunérations	(98)	(88)
Autres impôts et taxes	(419)	(401)
Impôts et taxes	(517)	(490)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2022	2021
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(30)	(12)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(667)	(202)
Dot. aux provisions d'exploitation		(2 128)
Dot/Prov. engagements de retraite		(56)
Dotations pour dépr. des actifs circulants		(123)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(697)	(2 521)

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2022	2021
Produits sur créances et VMP	0	25
Gains de change sur opérations financières	72	82
Autres produits financiers	6	3
Produits financiers	78	110

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2022	2021
Charges d'intérêts	(251)	(74)
Pertes sur créances financières et VMP	(25)	
Autres charges financières		(20)
Charges financières	(276)	(94)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	2022	2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7	0
Produits de cession de titres		41
Autres produits exceptionnels	3	
Rep. excep./ Dépr. actif circulant		5 446
Transfert de charges exceptionnelles	1 460	
Produits exceptionnels	1 470	5 488

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2022	2021
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(17)	(23)
VNC des titres conso cédés	(45)	
VNC des titres cédés	(0)	(41)
VNC d'autres éléments d'actif cédés	45	
Autres charges exceptionnelles	(1 482)	(5 480)
Charges exceptionnelles	(1 499)	(5 544)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2022	2021
Impôt sur les bénéfices	(132)	(2 512)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(2 186)	
Impôts différés	(32)	(4)
Charges d'impôts	(2 351)	(2 516)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2022.12
Résultat des entreprises intégrées	6 835
Réintégration des Impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(2 351)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	9 186
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25,0000% (2 297)
Effets des différences de base	(129)
Effets des différences de taux	(8)
Effets des dispositions fiscales particulières	83
Ecritures manuelles sur Impôt	ECRF
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(2 350)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(2 351)
ECART	0
Taux effectif d'impôt	25,59%

Autres Informations

Effectifs

Libellé	Groupe	APRC Groupe	APRC SASU	LOG'AIR	KSI & Filiales
Cadres	56	17	38	1	0
Non Cadres	19	6	12	0	0
Effectif total	75	24	50	1	0

Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2022, au titre des marchés, les engagements hors bilan donnés sont de 156.440.093€, et les engagements hors bilan reçus sont de 34.138.638€.

Rémunérations des commissaires aux comptes

La charge hors taxe constatée au titre des honoraires des commissaires aux comptes dans les comptes consolidés 2022 s'élèvent à 48 k€

Evènement significatifs intervenus au cours des exercices précédents

En 2013, la société a été victime d'une escroquerie, pour un montant de 5 458 k€. Cette somme a été présentée dans compte « débiteurs divers » à l'actif du bilan.

En janvier 2020, un jugement défavorable a été rendu en appel dans la procédure judiciaire qui oppose la société APRC SAS à l'établissement financier. Cela a produit en 2019 le complément de provision pour couvrir totalement le sinistre (3 449 k€). Une démarche de pourvoi en cassation a été initiée en 2020.

Le 17/01/2022, le pourvoi en cassation initié en 2020 a été rejeté. Nous avons donc en 2021 repris la totalité de la provision (5 446 k€) et constaté la perte (5 444 k€).

Résultats par sociétés

Compte de résultat contributif par entité	Entités	ALBERT 1	ALBERT 3	ALBERT 4	APRC GROUP	APRC REAL ESTATE	APRC SASU	CALQUERIE SCCV	CHOCHO SCCV	CIL	FKAIR	HNL Retail	KSI ITALIE	KSI Log'Air	MIL	PLV	ROUBIAI SCCV	SAUVAGE SCCV	SILSA	SL33	VDN
Chiffre d'affaires	120 728				23		120 265				371			70							
Autres produits d'exploitation	24 519		177	735	1 988		5 982			8 106	0	206	0	0	0	0	3 755	1 425	1 251	886	
Achats consommés	(115 501)		(177)	(735)	(23)		(98 533)			(8 112)	(283)	(206)	(4)	(113)			(3 755)	(1 425)	(1 251)	(886)	
Charges de personnel	(10 898)				(5 149)		(5 586)						(89)	(82)							
Autres charges d'exploitation	(8 223)	(0)	(0)	(0)	3 809	(2)	(12 313)			(14)	338	(0)	(90)	(46)	106	(11)	(0)	(0)	0	1	(1)
Impôts et taxes	(517)				(116)	(0)	(396)			(1)	(1)	(1)	(1)	(1)							
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(657)				(60)		(139)			(0)	(482)		(5)							
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	9 413	(0)	(0)	(0)	482	(2)	9 280			(21)	(67)	(0)	(91)	(155)	1	(12)	(0)	(0)	0	1	(1)
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition																					
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	9 413	(0)	(0)	(0)	482	(2)	9 280			(21)	(67)	(0)	(91)	(155)	1	(12)	(0)	(0)	0	1	(1)
Charges et produits financiers	(199)				3		(21)				(165)		(0)	0	(1)		(10)	(2)			
Charges et produits exceptionnels	(29)				(1)		(28)			(0)	(0)		(0)		(0)						
Impôts sur les résultats	(2 351)				(62)	0	(2 253)				(36)		(0)		0						
Résultat net des entreprises intégrées	6 835	(0)	(0)	(0)	421	(2)	6 978	(2)	(1)	(21)	(268)	(0)	(91)	(155)	0	(11)	(0)	(10)	(2)	0	1
Résultat net des activités abandonnées																					
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence																					
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 835	(0)	(0)	(0)	421	(2)	6 978	(2)	(1)	(21)	(268)	(0)	(91)	(155)	0	(11)	(0)	(10)	(2)	0	1
Intérêts minoritaires	(63)					(1)					(27)	(0)	(36)				(0)		0	1	
Résultat net (Part du groupe)	6 899	(0)	(0)	(0)	421	(1)	6 979	(2)	(1)	(21)	(241)	(0)	(55)	(155)	0	(11)	(0)	(10)	(2)	0	(1)